BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
LIGUE DE RUGBY

Compte Rendu

Comité Directeur du 21 Novembre 2025

Réunion à Beaune

A Beaune, le Vendredi 21 Novembre 2025

Membres élus présents : Christian POULALIER, Eric SONDON, Marie-Geneviève LASSERRE, Denis SEVE, Jean-Marc LACOUR, Sabine FAIVRE, Bertrand MANIERE, THIEBAUT MARIEY Sabrina, Daniel MARTIN, Gérard QUATREPOINT, Didier FOULONT, Michel BAVEREL, David REMY, Elodie OCLER, Angélique RIEU, Brigitte BORDET, Brigitte BORDET, Frederic CHAGUE ?

Excusés : Fabien LEBIAN, Fabien NECTOUX, Jean-François CONTANT, Michel BRUNE, Christophe BARRAUX, Jean-Paul GONNAUD, Pierre-Olivier LAVEAU, Mathieu MOREUX, Noelle COULIN, Vanessa NALET, Sylvie GOMEZ, Cyril CORDIER, Jacky ROZIER, Jean-Marc CHEVROT, Laurence MATHEY, Jean-Paul LARUE, Florian FOURNIER, David LIGIER, Michel ANDALI, Claire PERRICHON.

Assistent : Jean-Christophe DINCHER, Wilfried GAUTHIER, Sauveur TOMASO.

Ouverture de la séance à 18h30.

1. **Ouverture par le Président :**

Le Président débute la réunion par une bonne nouvelle avec l'annonce du Coq d'or de la FFR décerné à Gérard QUATREPOINT. Ce Coq d'Or lui sera remis le 13 décembre à l'occasion de l'Assemblée Générale financière de la Ligue Régionale à Beaune.

Petit rappel avec deux évènements à venir : l'AG financière de la FFR le 06.12 et celle de la Ligue le 13.12. Nous invitons chaque club à participer au vote. Les consignes sont sur notre site et ont été envoyées au club par e-mail. Il est important que notre région soit bien représentée.

Dans le mois de décembre, la FFR va relancer un plan antiviolence que nous suivrons également.

2. **Validation du compte rendu de la séance du 30 octobre 2025**

Le Compte-rendu de la réunion du 30 Octobre, envoyé aux membres par e-mail, est validé à l'unanimité.

3. **Validation de la date et lieu de l'assemblée générale financière 2025**

L'Assemblée générale de la Ligue se déroulera à Beaune Samedi 13 décembre à 10h30. Proposition approuvée à l'unanimité.

4. **Validation de l'ordre du jour de l'assemblée générale financière 2025**

Voici l'ordre du jour proposé et validé à l'unanimité :

1. Ouverture par le Président
2. Compte rendu de la Commission de vérifications des pouvoirs
3. Présentation des comptes au 30 juin 2025 par Gérard QUATREPOINT, Trésorier Général et Vice-Président.
4. Présentation du rapport du Cabinet COUREAU, Commissaire aux comptes
5. Mise à l'approbation des comptes de la saison 2024/2025 et de l'affectation du résultat
6. Questions diverses à transmettre au plus tard le 08 décembre 2025, par courriel, à eric.sondon@ffr.fr
7. Clôture par le Président.

5. **Présentation des comptes 2024-2025**
Gérard QUATREPOINT, Trésorier Général :

« Je vais vous présenter l'arrêté des comptes au 30 juin 2025. Ils n'ont pas encore été validés par le commissaire aux comptes qui a fixé sa venue pour les contrôler le mercredi prochain 26 novembre. Nous serons alors en mesure de les présenter pour approbation lors de l'assemblée générale du 13 décembre.

Ces comptes font ressortir un résultat positif de 66.388,02 € proche de celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 65.805,20 €. Ce résultat viendra conforter nos capitaux propres qui se monteront alors à 1.229.755,22 €. Ils nous permettront notamment d'autofinancer d'importants travaux dans nos bâtiments rendus nécessaires au bout d'un certain nombre d'années aux fins entre autres de sécurité et d'économies d'énergie.

Le total des produits s'élève à 1.839.720 € et celui des charges à 1.773.331 €. Pour l'année précédente, ces chiffres étaient respectivement de 1.900.744 € pour les produits et de 1.834.939 € pour les charges. Les chiffres de cet exercice sont donc légèrement inférieurs mais la principale explication tient au fait que la saison 2023/2024 intégrait la Coupe du Monde 2023 et les opérations engagées à cette occasion. De ce fait, pour un certain nombre de comptes la comparaison ne sera pas significative.

Les états financiers seront détaillés lors de l'assemblée générale du 13 décembre.

Nous pouvons donc être satisfaits des résultats de cet exercice 2024/2025 reflet d'une gestion saine et rigoureuse de la part de l'ensemble des acteurs de notre Ligue.»

Gérard a tenu à signaler que ces bons résultats permettront notamment d'engager des travaux importants à la Ligue Régionale (chauffage, huisserie, et peinture).

6. **Mise à l'approbation de la présentation des comptes 2024-2025 devant l'assemblée générale financière**

Les membres du comité directeur autorisent Gérard QUATREPOINT à présenter ses comptes à l'Assemblée Générale du 13 Décembre.

7. **Mise à l'approbation des règlements sportifs féminines, séniors et jeunes**

Mise à l'approbation des règlements sportifs 2025-2026 féminins à X, séniors et jeunes U16 U19.
Les règlements présentés et préalablement envoyés ont été validés à l'unanimité.

8. **Présentation et approbation des effectifs et pouvoirs par club au 31/10/2025**

L'arrêté des effectifs au 31/10/25 est présenté à l'écran. 12035 Licenciés, 441 voix.
Cet arrêté est approuvé par les membres présents.

9. **Projection sur le championnat régional 2026-2027**

La réorganisation des championnats 26-27 est évoqué avec notamment les incidences éventuelles de plusieurs descentes de fédérale 3.
La FFR et son service compétition nous a fait remarquer l'obligation de respecter la pyramide :
Régionale 1 : 30 % maximum du nombre d'équipes engagées en régional.
Régionale 2 : 35 % maximum du nombre d'équipes engagées en régional.
Régionale 1 : 35 % maximum du nombre d'équipes engagées en régional.

10. **Avis du Comité directeur pour établir des demandes de subvention au Conseil Régional.**

Validation à l'unanimité d'une demande de subvention de 3000 € pour les finales nationales du rugby à 5 qui se dérouleront à Chalon Sur Saône les 27 et 28 juin 2026.
Une deuxième demande pour une subvention de 1500 € pour nos finales régionales féminines est également validée à l'unanimité.

11. **Présentation du cahier des charges de l'organisation des finales féminines et jeunes**

Ce cahier des charges a été envoyé au préalable à tous les membres du comité directeur. Il est disponible en annexe.

Une intervention pertinente de Elodie OCLER qui nous fait part d'une remarque de la Commission féminine. « Il serait peut-être mieux de faire jouer les U16 U19 Garçons le samedi et de faire la journée des finales féminines le dimanche pour permettre aux joueuses de plus de 18 qui travaillent d'être disponibles. » Nous tiendrons compte de cette remarque.

L'idée d'attribuer l'évènement sur 2 ans n'est pas retenue.

12. Avancement des travaux de la ligue

Notre bâtiment, inauguré en 2005, a besoin d'être rénové. Toutes les portes (entrée, amphithéâtre, cuisine, salle de réception, fenêtre de la cuisine) vont être changées la semaine du 01.12. Ces nouvelles portes vont amener un gain énergétique et étaient de toute façon à changer pour des raisons de sécurité et d'assurance.

Des travaux sont programmés sur cette saison pour la rénovation du système de chauffage, avec l'installation d'une pompe à chaleur subventionnée à hauteur de 10 % par Total Energies.

Une fois ces travaux terminés, il faudra envisager de repeindre les murs du bâtiment.

13. Avancement de la vente du site de Besançon

La vente est compliquée notamment du fait que le terrain appartient à la métropole ;
Nous avons entrepris quelques démarches mais le dossier n'avance pas.
De plus, ce bâtiment nous coûte entre 700 et 800 € par mois.
Eric SONDON propose que la vente soit confiée à un notaire, Maximilien CHANUT.
Proposition adoptée à l'unanimité.

14. Validation de la première antenne par le club Saint Leger des Vignes

Le club de l'Espérance St Leger des Vignes Rugby a déposé la première demande d'antenne EDR. Le projet est intitulé Morvan Antenne EDR Saint Honore les bains. Le Comité départemental de la Nièvre a émis un avis favorable.
Le Comité directeur de la Ligue Régionale suit cet avis et formule bien évidemment un avis favorable. Une subvention de 1 500 € sera versée par la F.F.R. à l'ESL RUGBY, 6 mois après la création, de l'antenne « Ecole de Rugby ». La Ligue Régionale contribuera également à cette création par une subvention de 500 €.

Les antennes EDR ont du mal à se lancer sur notre territoire comparé aux autres ligues. Des projets sont en cours mais non concrétisés (à St Vallier porté par Montceau, dans le Doubs porté par l'EMBAR…).

15. Présentation de l'accompagnement de sauvegarde de club

L'US St Berain sur Dheune ne creusera pas son endettement. Le club a respecté et respecte ses engagements, une avance de l'année a été versée et plusieurs conditions de remboursement de la dette avec un échéancier ont été mises en place et respectées. Nous avons également veillé au non pillage des clubs alentours.

D'autres clubs connaissent quelques difficultés. Nous avons établi avec eux un échéancier de remboursement. Les clubs respectent leurs engagements et sont suivis.

Les clubs qui déposent le bilan amènent une image déplorable de notre sport qu'il faut éviter.

16. <u>Présentation du fonctionnement du CREF</u>

A la demande de plusieurs personnes du Comité Directeur, Sauveur TOMASO est venu nous présenter le CREF.
Son excellente présentation figure en annexe.

17. <u>Questions diverses</u>

RAS.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 20h30.

Le Président,

Christian POULALIER



Le Secrétaire Général,

Eric SONDON

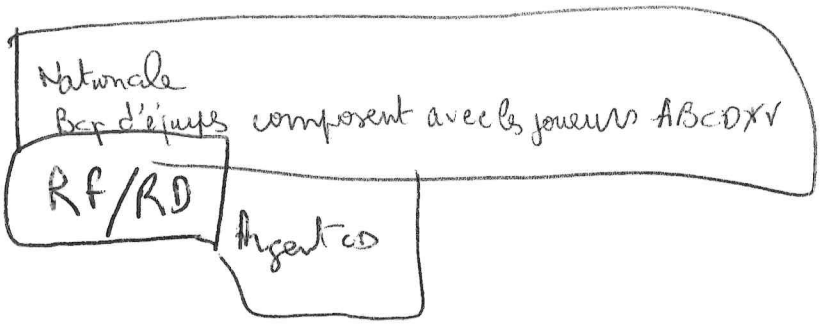


Réunion à Beaune — FICHE DE PRÉSENCE

Comité directeur
Date : 21/11/2025

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
LIGUE DE RUGBY

Nom	Prénom	Signature
LASSERRE	Gerard	
FOULONT	Didier	
LACOUR JO	JEAN C	
MARGIN	Daniel	
BAVEREL M	Michel	
SEVE	Denis	
NECTOUX	FABIEN	
RIEU	Angélique	
REMY	David.	
OCVER	Elodie	
Gauthier	Wilfried	
TOMASO	Laurent	
DINCHER	JC	
FAIVRE	Sabine	
MAMIERE	Bertrand	
THIEBAUT MARIEY	Sabrina	
B Bordet	Brigitte	
CHAGNÉ Frederic	Frederic	
QUATREHOMME Gerard		


Nationale
Rcp d'équipes composent avec les joueurs ABCDXY
RF/RD
Argent CD